



Saint-Étienne Métropole : la précarité concentrée dans les centres villes

Saint-Étienne Métropole, considérée dans son ensemble, est une agglomération où l'on trouve de nombreux ménages en situation de fragilité économique ou sociale. Le contraste y est fort entre les villes-centres précarisées, le long des vallées de l'Onaine et du Gier, et les périphéries moins denses et plus aisées. La commune même de Saint-Étienne concentre le plus grand nombre de ménages précaires, à la fois dans les quartiers d'habitat social et dans le centre ancien.

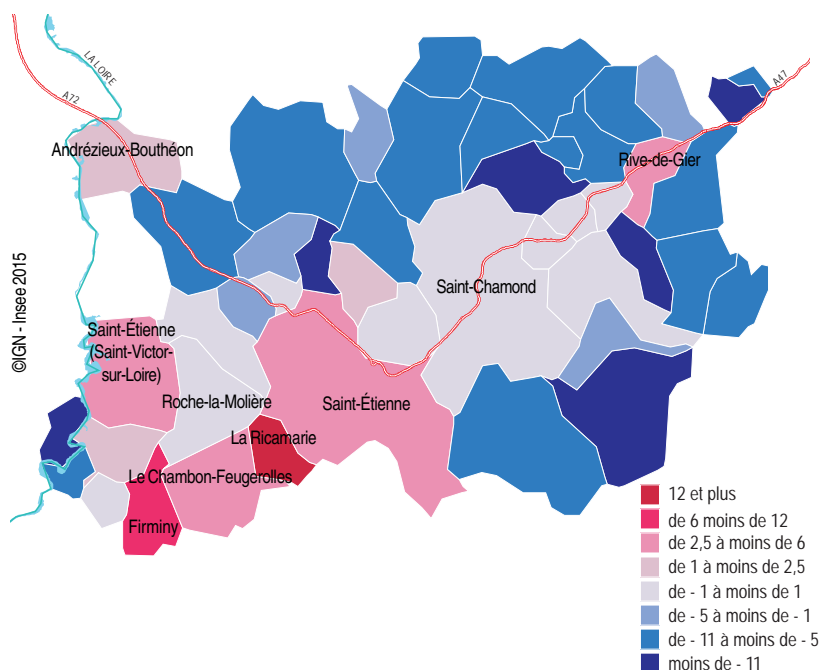
Élise Bernert, Axel Gilbert (Insee)

Plus de précarité qu'à Lyon et Grenoble

Avec près de 400 000 habitants, Saint-Étienne Métropole est la troisième plus grande intercommunalité de Rhône-Alpes, derrière le Grand Lyon et Grenoble-Alpes Métropole. Elle apparaît en retrait par rapport à ses deux voisines en matière de poids économique et de richesse de ses habitants. Ainsi, le revenu fiscal médian ne s'élevait en 2010 qu'à 17 000 euros par an et par unité de consommation. C'est 15 % de moins que dans les deux autres métropoles et 7 % en dessous du niveau de la France hors Île-de-France. Les situations de précarité y sont également plus fréquentes. On compte près d'un quart de ménages vivant sous le seuil de pauvreté, soit 40 000 foyers. Le taux de chômage y est plus élevé et la qualification des emplois plus basse. La population de Saint-Étienne Métropole est vieillissante et l'agglomération perd des habitants, en particulier parmi la population active. De ce fait, elle compte une part

1 La précarité est importante dans les communes urbanisées

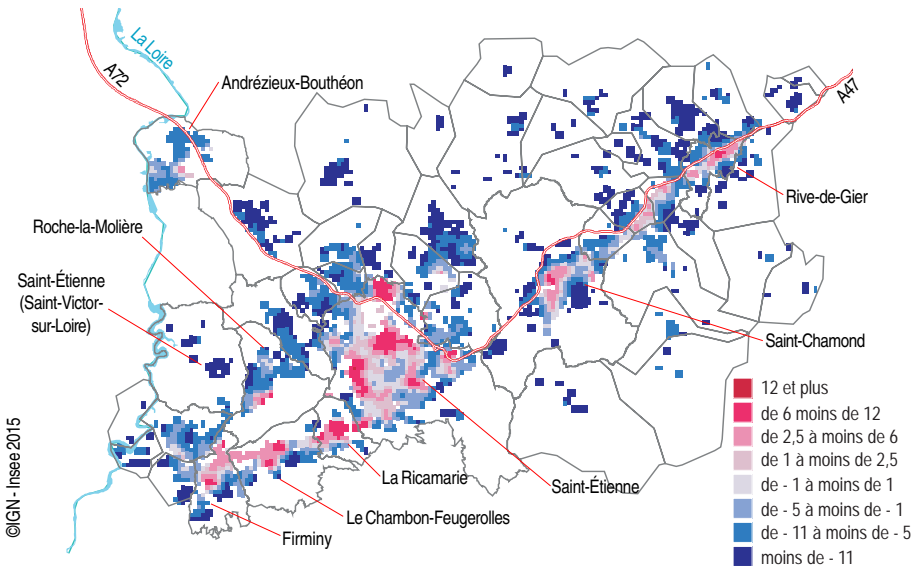
Score global de précarité par commune



Sources : Insee - Recensement de la population 2009, Pôle emploi 2011, Revenus fiscaux 2011, CAF 2012

2 Précarité : dans les quartiers de Saint-Étienne et le long des vallées

Score global de précarité par carreau



Sources : Insee - Recensement de la population 2009, Pôle emploi 2011, Revenus fiscaux 2011, CAF 2012

importante de personnes âgées vivant seules mais moins de familles monoparentales et également moins de jeunes inactifs ou au chômage (8 % de la tranche d'âge entre 15 et 24 ans).

Les habitants de la vallée de l'Ondaine plus en difficulté que ceux de la vallée du Gier

Les ménages en situation de précarité se concentrent dans les communes urbaines densément peuplées, à commencer par Saint-Étienne et Saint-Chamond. Les vallées du Gier (Rive-de-Gier) et plus encore de l'Ondaine (La Ricamarie, Le Chambon-Feugerolles, Firminy) présentent les plus fortes concentrations de ménages précaires, qu'il s'agisse des différentes formes de précarité monétaire ou de difficultés en matière d'emploi. La Ricamarie, en particulier, est la commune où les indicateurs de précarité sont les plus élevés, aussi bien en matière de pauvreté monétaire que de sous-emploi ou de concentration de familles en difficulté.

Les évolutions diffèrent entre les deux vallées : ces dernières années, les communes de la vallée de l'Ondaine ont des difficultés croissantes alors qu'elles s'atténuent dans la vallée du Gier. C'est le cas en particulier de la précarité de l'emploi : le taux de chômage, le sous-emploi ou la part des jeunes sans qualification sont plus élevés à La Ricamarie ou à Firminy qu'à Rive-de-Gier. On peut y voir l'influence de la proximité de l'agglomération lyonnaise.

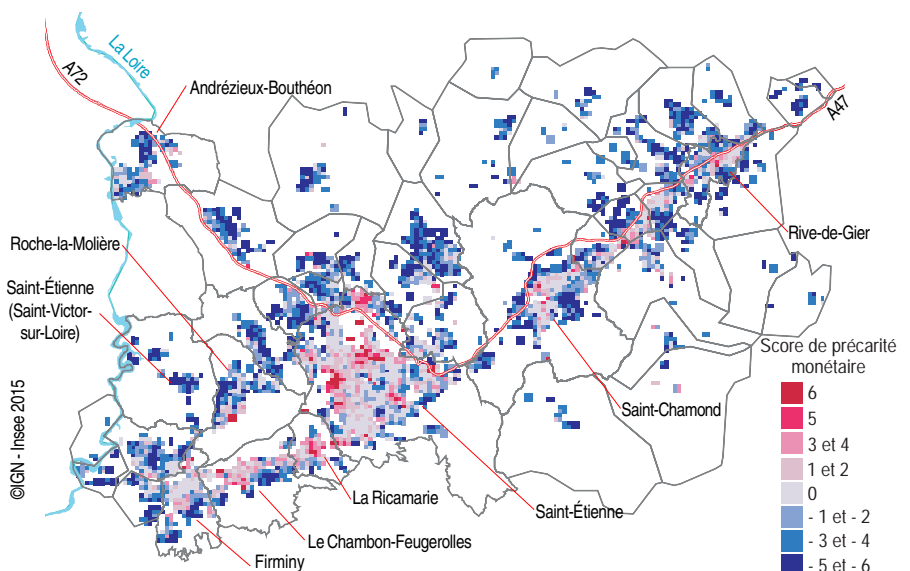
Saint-Étienne et Saint-Chamond, qui sont les deux plus grandes communes de l'agglomération, présentent une réelle diversité sociale : on y trouve à la fois le plus grand nombre de ménages en difficulté financière, professionnelle ou

familiale mais aussi une forte proportion de classes moyennes et supérieures à l'abri de la précarité.

Enfin, les communes périphériques sont pour la plupart habitées par des familles de classes moyennes et présentent un profil social homogène, avec des taux de précarité très faibles. Andrézieux-Bouthéon fait exception. Cette commune, récemment rattachée à la communauté d'agglomération, est un peu à l'écart de l'unité urbaine stéphanoise proprement dite. Elle présente les caractéristiques d'une ville moyenne industrielle, avec notamment une précarité de l'emploi élevée. Elle forme un pôle d'emploi secondaire dont l'influence s'étend sur la plaine du Forez.

3 La pauvreté monétaire est plus forte à Saint-Étienne

Score de précarité monétaire par carreau



Sources : Insee - Recensement de la population 2009, Pôle emploi 2011, Revenus fiscaux 2011, CAF 2012

Les centres anciens et les quartiers HLM très touchés par la précarité

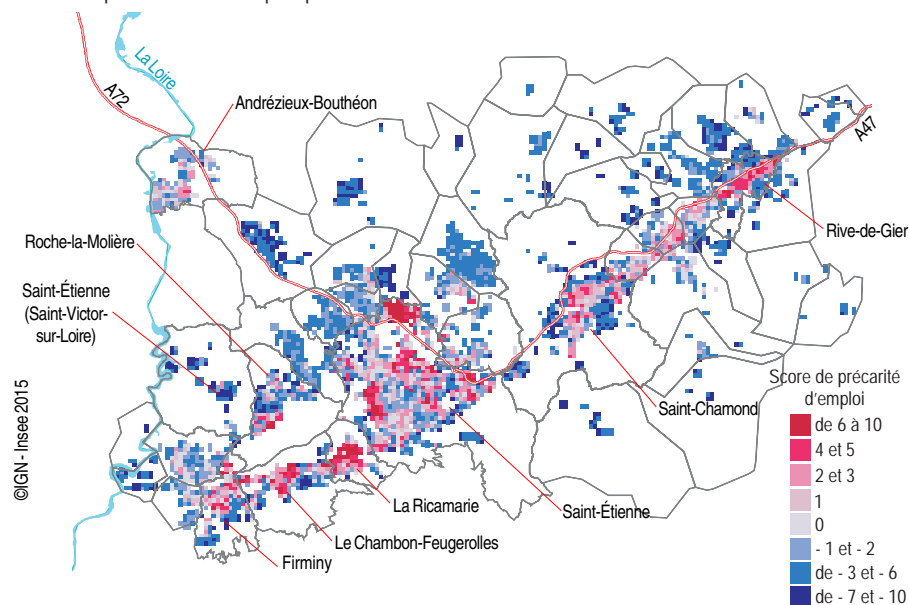
Il est utile d'aller au-delà de la simple approche communale pour identifier et caractériser les territoires urbains qui concentrent les formes de précarité. Ces quartiers se superposent en partie avec les quartiers de la politique de la ville, mais pas exclusivement. De même, on observe un lien très fort avec les formes d'habitat : les quartiers les plus touchés sont les quartiers de logements sociaux, mais aussi les quartiers où l'on trouve un parc locatif privé aux loyers bas, souvent dans les centres anciens. Plus qu'ailleurs, le paysage stéphanois présente une opposition entre les centres denses, frappés par la précarité, et les logements individuels de la périphérie occupés par une population aisée.

La carte de la précarité dans la vallée du Gier épouse ainsi le relief naturel, avec une ligne quasiment continue qui part de Saint-Chamond (et les quartiers d'Izieux, le Creux, le Centre, Fonsala) ; suivent l'Horme, la Grand-Croix, Lorette pour aboutir à Rive-de-Gier (quartier du Grand Pont et centre ancien). Cet axe se poursuit d'ailleurs jusqu'à Givors (autre commune, désormais rattachée au Grand Lyon, ayant connu une forte désindustrialisation), à la confluence du Gier et du Rhône. Quand on s'éloigne de la vallée, le paysage change radicalement au profit de quartiers d'habitat individuel et de propriétaires occupants des classes moyennes.

Presque symétriquement, l'Ondaine forme une vallée le long de laquelle les quartiers paupérisés s'accroissent : l'ensemble de La Ricamarie, puis la plupart des quartiers les plus peuplés du Chambon-

4 La précarité de l'emploi est plus grande dans la vallée de l'Ondaine

Score de précarité de l'emploi par carreau



Sources : Insee - Recensement de la population 2009, Pôle emploi 2011, Revenus fiscaux 2011, CAF 2012

Feugerolles (le centre historique, Montrambert, la Romière) et de Firminy (notamment le quartier de Firminy-Vert). Là encore, les quartiers en difficulté dépassent le strict cadre des quartiers à concentration de HLM. Ces derniers y sont cependant très nombreux puisqu'ils hébergent un tiers de la population de La Ricamarie, du Chambon-Feugerolles et de Firminy. On trouve là aussi, à l'écart des centres, des quartiers peu denses sans marque de fragilité tels que Chazeau à Firminy.

Dans les deux cas, cette différence d'attractivité généralisée entre les centres et les périphéries doit être appréhendée à l'échelle de l'agglomération plutôt qu'à l'échelle de la commune ou du quartier.

Des quartiers concentrant des formes de précarité sont présents dans deux autres communes : il s'agit de Roche-la-Molière, avec la Cité Beaulieu, et d'Andrézieux-Bouthéon, ou plus précisément d'Andrézieux, qui tranche avec Bouthéon par sa population plus pauvre et plus éloignée de l'emploi, en particulier dans le quartier de la Chapelle.

Saint-Étienne, mosaïque de quartiers

Avec 170 000 habitants, Saint-Étienne est la deuxième commune la plus peuplée de Rhône-Alpes, devant Grenoble, même si sa population baisse tendanciellement depuis les années 1970 : Saint-Étienne comptait 220 000 résidents en 1968. C'est aussi une commune vaste (elle dépasse largement Lyon en superficie) au relief escarpé. Tout ceci concourt à faire du chef-lieu de la Loire un ensemble de quartiers disjoints aux profils différents. Saint-Victor-sur-Loire, bourg résidentiel rattaché à Saint-Étienne en 1969 sans en

être limitrophe, n'est pas dans les faits intégré à la continuité urbaine stéphanoise. À Saint-Étienne même, les situations de précarité sont plus nombreuses dans les quartiers les plus peuplés, avec toutefois des profils différents. Le centre de la ville, qui s'étend de la Cotonne jusqu'au quartier du Soleil en passant par Tarentaize-Beaubrun-Séverine, le Crêt de Roc, le centre historique et Jacquard, abrite de nombreuses personnes à bas revenus dont une bonne part vivent dans le locatif privé. Les logements y sont plus petits ; dès lors, cohabitent dans ces quartiers des personnes isolées (jeunes ou personnes âgées), des familles monoparentales qui souvent touchent des minima sociaux, mais aussi des gens plus aisés. Beaucoup d'étudiants trouvent à s'y loger et forment une population qui nécessite d'autres formes d'accompagnement. Le renouvellement de la population et l'accentuation de la mixité sociale passent ici par la réhabilitation ou la démolition de l'habitat urbain dégradé.

Au nord de la ville, plus à l'écart du centre, le quartier d'habitat social de Montreynaud possède la plus forte concentration de phénomènes de précarité ; la forme de l'habitat (HLM familiaux des années 1960) implique qu'on y trouve de la précarité familiale. On constate une rotation rapide de la population. Les politiques récentes de renouvellement urbain, qui ont conduit en particulier à la démolition de la tour "Plein Ciel", contribuent à diminuer la densité de population précarisée.

Plus au sud, séparés du centre par une zone plus aisée, deux autres quartiers regroupent une population précarisée.

Montchovet est composé de grands ensembles des années 1950, mais avec une population plus vieillissante et de nombreux problèmes d'emploi. Comme à Montreynaud, des programmes de démolition-reconstruction visent à rééquilibrer la répartition de la population. À l'est enfin, l'ancienne commune de Terrenoire (rattachée à Saint-Étienne en 1970) peine à renouveler son économie industrielle autrefois basée sur l'activité des forges. L'accès à l'emploi est difficile pour ses habitants. ■

Méthode utilisée

Cette étude vise à identifier des espaces de concentration de précarité au sein d'une agglomération en s'affranchissant des découpages existants (périmètres communaux, Iris, quartiers de la politique de la ville). Son objectif n'est pas de délimiter des périmètres précis. Les trois principales agglomérations de Rhône-Alpes (Lyon, Saint-Étienne et Grenoble) sont traitées simultanément selon la même méthode.

1. Mobilisation de données statistiques localisées à l'adresse. Ces données sont agrégées sur une grille de carreaux de 200 m sur 200 m. Cette méthode permet de mettre en évidence les zones où les caractéristiques étudiées sont plus ou moins présentes.

2. Synthétisation des onze indicateurs retenus, afin d'identifier les espaces cumulant les indices de précarité. Un calcul est effectué pour chaque carreau en affectant un score pour chaque indicateur puis en additionnant les valeurs observées : de +2 (très forte présence de la population étudiée) à -2 (très faible présence). Ainsi, plus le total est élevé pour un carreau, plus les signes de précarité sont nombreux.

3. Cartographie de cet indicateur composite de précarité par carreau afin de visualiser les espaces de précarité, avec une déclinaison par thème : précarité monétaire, précarité liée à l'emploi et familles en difficulté.

Les calculs, pour définir la "forte" ou "faible" présence, sont effectués par rapport à la moyenne des communes de l'agglomération. De ce fait, certaines communes ou certains quartiers ne sont concernés par aucun espace de précarité identifié, ce qui ne signifie pas pour autant que les disparités sociales n'existent pas. Par ailleurs, la méthode ne prend pas en compte les personnes sans logement, qui par définition ne peuvent pas être localisées.

Onze indicateurs retenus pour caractériser la précarité dans les carreaux

Quatre sources sont mobilisées dans cette étude : les données du Recensement de la population (RP 2009), des caisses d'allocations familiales (CAF 2012), de Pôle emploi (Pôle emploi 2011) et des revenus fiscaux localisés (RFL 2011). Pour les données CAF, les étudiants et les personnes de plus de 65 ans n'ont pas été pris en compte lors de l'utilisation du champ "revenu".

Le **score composite** est constitué de 3 sous-thèmes dont chacun contribue pour un tiers au score final. Le score final est compris entre - 18 et + 18.

Précarité monétaire :

- Part des ménages vivant sous le seuil de bas revenus (le revenu médian par unité de consommation est fixé à 982 euros en 2011 - RFL 2011),
- Part des allocataires CAF touchant un minimum social (RSA socle ou AAH - CAF 2012),
- Part des ménages dépendant à plus de 50 % des aides sociales (champ revenu - CAF 2012).

Précarité liée à l'emploi :

- Part des actifs ayant un emploi sans diplôme (RP 2009),
- Part des jeunes de 15 à 24 ans inactifs ou chômeurs (RP 2009),
- Part des chômeurs de catégorie A parmi les actifs du RP (Pôle emploi 2011 et RP 2009),
- Part des chômeurs à basse qualification (Pôle emploi 2011),
- Part des chômeurs de plus d'un an (Pôle emploi 2011).

Fragilités familiales :

- Part des ménages constitués d'une personne seule de 75 ans et plus (RP 2009),
- Part des familles monoparentales (RP 2009),
- Part des familles à bas revenu ayant 3 enfants et plus (champ revenu - CAF 2012).

La précarité dans les trois grandes agglomérations de Rhône-Alpes

Saint-Étienne Métropole est en situation de précarité plus grande que les deux autres agglomérations. Le Grand Lyon est dans une situation intermédiaire. Grenoble-Alpes Métropole est dans une situation plus favorable.

Sur 11 indicateurs retenus pour calculer le score, l'agglomération de Saint-Étienne est en situation plus défavorable sur 9 d'entre eux. Inversement, Grenoble compte les plus faibles taux de chômage ou de pauvreté. Toutefois, c'est dans le Grand Lyon qu'on compte la plus forte proportion de jeunes de 15 à 24 ans inactifs.

Cette situation générale cache des disparités au niveau des communes, plus importantes dans le Grand Lyon. Quatre des communes les plus en difficulté sont dans l'agglomération de Lyon : Vaulx-en-Velin, Saint-Fons, Vénissieux et Givors. La Ricamarie et Échirolles (respectivement banlieues de Saint-Étienne et de Grenoble) concentrent également les difficultés économiques et sociales.

5 Une situation de plus grande précarité à Saint-Étienne

11 indicateurs concernant la précarité

	Saint-Étienne	Lyon	Grenoble
Précarité monétaire			
Indicateur 1 : Part des ménages vivant sous le seuil de bas revenus (Source : RFL 2011)	23,5	19,7	18,3
Indicateur 2 : Part des allocataires CAF touchant un minimum social (Source : CAF 2012)	22,7	18,3	17,4
Indicateur 3 : Part des ménages dépendant à plus de 50 % des aides sociales (Source : CAF 2012)	28,8	26,8	25,6
Précarité liée à l'emploi			
Indicateur 4 : Part des actifs ayant un emploi sans diplôme (Source : RP 2009)	12,7	10,9	10,7
Indicateur 5 : Part des jeunes de 15-24 ans inactifs ou chômeurs (Source : RP 2009)	8,3	11,8	10,3
Indicateur 6 : Part des chômeurs de catégorie A parmi les actifs du RP (Source : Pôle emploi 2011 et RP 2009)	11,5	10,4	8,9
Indicateur 7 : Part des chômeurs à basse qualification parmi les chômeurs (Source : Pôle emploi 2011)	34,9	27,6	27,7
Indicateur 8 : Part des chômeurs de plus d'un an parmi les chômeurs (Source : Pôle emploi 2011)	39,5	34,9	33,4
Fragilités familiales			
Indicateur 9 : Part des ménages constitués d'une personne de 75 ans et plus vivant seule (Source : RP 2009)	9,8	7,3	7,4
Indicateur 10 : Part des familles monoparentales (Source : RP 2009)	8,3	8,9	8,7
Indicateur 11 : Part des familles à bas revenu ayant 3 enfants et plus (Source : CAF 2012)	39,3	34,7	31,5

Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

ISSN : 2416 - 6391 (imprimé)

ISSN : 2273 - 0672 (en ligne)

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- "Précarité dans le Grand Lyon : vers une réduction mais plus de concentration" Insee Rhône-Alpes, *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 22, février 2015
- "Grenoble-Alpes Métropole : des signes de précarité urbaine dans les plus grandes communes", Insee Rhône-Alpes, *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 21, février 2015
- "Rhône-Alpes : de bonnes conditions de vie mais avec de fortes disparités entre territoires", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 178, octobre 2012
- "Saint-Étienne Métropole : la pauvreté concerne toutes les grandes communes de l'agglomération", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 120, décembre 2009

